



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE (CAPAS)

GENÈVE

RAPPORT D'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTROLE RESTREINT

ÉTATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 2022



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres du
Collectif d'Associations pour l'Action Sociale (CAPAS), Genève

Genève, le 5 mai 2023

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds, tableau de financements et annexe) du Collectif d'Associations pour l'Action sociale (CAPAS), Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, notamment la RPC 21, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, notamment la RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA

Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Bilan**au 31 décembre 2022**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2022	2021
Actifs circulants			
Liquidités		179 894	139 066
Comptes de régularisation actif	6	46 191	43 262
Total actifs circulants		226 085	182 328
Actifs immobilisés			
Cautions loyers		9 000	9 000
Mobilier	7	7 653	11 480
Total actifs immobilisés		16 653	20 480
TOTAL ACTIFS		242 738	202 808
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		7 861	25 722
Créanciers sociaux et fiscaux	8	15 547	135
Comptes de régularisation passif	9	8 210	9 450
Total capitaux étrangers à court terme		31 618	35 307
Fonds affectés			
Fonds affecté Communication	10.1	28 673	40 283
Fonds affecté Développement de projets	10.2	42 662	42 662
Fonds affecté Organisation et pilotage	10.3	60 874	41 000
Fonds affecté Laverie	10.4	8 581	3 353
Fonds affecté d'urgences	10.5	25 000	25 000
Fonds affecté Ugences Covid Loterie Romande	10.6	357	5 828
Total fonds affectés		166 147	158 126
Fonds propres			
Fonds lié "Stratégie et Action"	11	35 000	–
Résultats reportés		9 375	4 541
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)		598	4 834
Total fonds propres		44 973	9 375
TOTAL PASSIFS		242 738	202 808

Compte de résultat**Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	2022	2021
Subventions			
Subvention Etat de Genève	<i>12</i>	60 000	67 745
Subvention Ville de Genève	<i>12</i>	15 000	25 000
Subventions autres communes	<i>12</i>	500	1 000
Total subventions		75 500	93 745
Autres produits			
Cotisations		60 700	62 400
Loterie Romande		–	2 200 000
Dons reçus	<i>13</i>	171 000	92 000
Autres Produits		894	320
Total autres produits		232 594	2 354 720
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		308 094	2 448 465
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes d'activités et de projets			
Communication		19 364	7 467
Développement de projet		–	8 112
Laverie		34 772	24 392
DDN		–	1 141
Evénements et activités membres		18 744	–
Urgence Covid		5 471	2 186 172
Total charges directes d'activités et de projets		78 351	2 227 284
Total charges de personnel	<i>14</i>	129 642	91 493
Total frais généraux	<i>15</i>	55 984	65 252
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		263 977	2 384 029
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FOND		44 117	64 436
- Attribution aux fonds affectés	<i>10</i>	-245 500	-2 293 745
+ Utilisation des fonds affectés	<i>10</i>	237 479	2 234 143
- Attribution aux fonds liés	<i>11</i>	-35 000	–
Mouvement net des fonds affectés		-43 021	-59 602
Produits / (charges) hors période	<i>16</i>	-498	–
RESULTAT NET DE L'EXERCICE - Bénéfice / (perte)		598	4 834

Tableau de financement**au 31 décembre 2022**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

TABLEAU DE FINANCEMENT	2022	2021
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	598	4 834
Amortissement	3 827	3 827
Augmentation / (Utilisation) des fonds liés	35 000	–
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	–	–
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-2 929	-20 841
Diminution / (Augmentation) comptes immobilisations financières	–	–
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	-2 449	-65 661
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	-1 240	766
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	32 807	-77 075
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Diminution / (Augmentation) des immobilisations corporelles	–	-15 307
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	–	-15 307
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	8 021	-115 002
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	8 021	-115 002
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	40 828	-207 384
Etat des liquidités au 1er janvier	139 066	346 450
Etat des liquidités au 31 décembre	179 894	139 066
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	40 828	-207 384

Tableau de variation des fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022
 avec chiffres de l'année comparative
 En francs suisses

2022	01.01	Attri - butions	Utilisations	Transferts internes	Affectation au fonds lié	31.12
Fonds affectés						
Communication	40 283	–	-11 610	–	–	28 673
Développement de projets	42 662	–	–	–	–	42 662
Organisation et pilotage	41 000	205 500	-185 626	–	–	60 874
Laverie	3 353	40 000	-34 772	–	–	8 581
Urgences	25 000	–	–	–	–	25 000
Urgence Covid Loterie Romande	5 828	–	-5 471	–	–	357
Total fonds affectés	158 126	245 500	-237 479	–	–	166 147
Fonds propres						
Fonds liés "Stratégie et Action"	–	–	–	–	35 000	35 000
Résultat reporté	4 541	–	–	4 834	–	9 375
Résultat de l'exercice	4 834	35 598	–	-4 834	-35 000	598
Total fonds propres	9 375	35 598	–	–	–	44 973
2021	01.01	Attri - butions	Utilisations	Trans - ferts internes	Trans - ferts externe	31.12
Fonds affectés						
Communication	47 750	–	-7 467	–	–	40 283
Développement de projets	50 774	–	-8 112	–	–	42 662
Organisation et pilotage	–	41 000	–	–	–	41 000
Laverie	–	27 745	-24 392	–	–	3 353
Urgences	–	25 000	–	–	–	25 000
CAUSE - Femmes 20-21	174 604	–	–	–	-174 604	–
Urgence Covid Loterie Romande	–	2 200 000	-2 194 172	–	–	5 828
Total fonds affectés	273 128	2 293 745	-2 234 143	–	-174 604	158 126
Fonds propres						
Résultat reporté	32	–	–	4 509	–	4 541
Résultat de l'exercice	4 509	4 834	–	-4 509	–	4 834
Total fonds propres	4 541	4 834	–	–	–	9 375

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

1. Description de l'entité

Le "Collectif d'Associations Pour L'Action Sociale (CAPAS)" est, en la forme d'une association, un collectif constitué de différentes organisations privées à but non lucratif (associations et fondations privées), et est régit par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse et par ses statuts datés du 27 août 2020.

Son siège est situé dans le canton de Genève

Elle a pour but, tout en respectant l'autonomie des organisations privées de ses membres, de :

- Développer la coopération entre les membres du Collectif.
- Partager les compétences de ses membres.
- Défendre et promouvoir un espace pour la créativité du secteur associatif.
- Assurer la promotion de l'expertise associative.
- Créer et promouvoir des pratiques complémentaires et/ou alternatives à celles pratiquées par les services publics.
- Promouvoir la vie associative.
- Animer un dialogue interactif entre les différentes sphères de la cité.
- Faire connaître les missions et les buts des associations membres, dans leur diversité, au grand public et aux autorités.
- Promouvoir le mouvement associatif auprès du politique.
- Défendre la qualité du partenariat entre associations et autorités publiques.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association.

Elle élit le comité, constitué de 7 à 9 membres, ainsi que la présidence et désigne l'organe de révision des comptes. Les membres du Comité s'engagent pour 2 ans, renouvelable trois fois.

Le comité assure la direction exécutive, il engage le/a coordinateur/trice.

Le comité s'organise de manière autonome et désigne un/e trésorier/ère et un/e vice-président/e.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Président/e :	-	M. Alain Bolle (CSP) *
Vice-Président/e :	-	-
Co-Vice-Président/e :	-	M. Ollivier Gross (022 Familles)
Co-Vice-Président/e :	-	M. Camille Kunz (Caritas)
Trésorier/ère :	Mme Laura Magdalena (CR Genève) *	Mme Laura Magdalena (CR Genève) *
Membres :	M. Ollivier Gross (022 Familles) *	Mme Daria Clay (Au Cœur des Grottes)
	M. Camille Kunz (Caritas) *	Mme Caroline Eichenberger (Camarada)
	Mme Daria Clay (Au Cœur des Grottes)	Mme Muriel Golay (Centre Lavi)
	Mme Caroline Eichenberger (Camarada)	M. Christian Wilhelm (Carrefour Add.)
	Mme Muriel Golay (Centre Lavi)	
	M. Christian Wilhelm (Carrefour AddictionS)	
	Mme Maria Casares (Pluriels)	
Coordinatrices :	Mme Julia Schaad (dès 2.2022) *	Mme Geneviève Bordry * (F-Info)
	Mme Fabienne Vermeulen (dès 11.2022) *	

Le Comité désigne les détenteurs des signatures, qui est collective à deux. Le signe * indique les personnes ayant la signature.

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

3. Statut fiscal

L'Association est au bénéfice d'une exonération fiscale pour une durée indéterminée.

4. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Global Audit Services SA, Genève, dont le mandat a commencé en 2019.

Les honoraires provisionnés pour l'exercice 2022 se montent à CHF 3'770 (2021, frais effectifs : CHF 3'770).

5. Principes comptables

5a Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de CAPAS ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations, aux normes Swiss Gaap RPC et aux exigences de l'Etat et de la Ville de Genève pour les entités subventionnées.

5b Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

5c Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclage

5d Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation. Mobilier et matériel de bureau amorti sur 4 ans

Le seuil d'activation est fixé à CHF 3'000.-.

5e Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

5f Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

5g Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Note annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

5h Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

5i Fonds affectés

Les fonds affectés sont des produits reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

6. Comptes de régularisation actifs	2022	2021
Produits à recevoir	40 500	41 000
Charges constatées d'avance	5 691	2 262
Total comptes de régularisation actifs	46 191	43 262
7. Amortissements	2022	2021
Mobilier		
Valeur d'acquisition au 1.1	15 307	–
Acquisitions de l'exercice	–	15 307
Valeur d'acquisition au 31.12	15 307	15 307
Amortissements cumulés au 1.1	3 827	–
Amortissements de l'exercice	3 827	3 827
Amortissements cumulés au 31.12	7 653	3 827
Valeur nette en fin d'année	7 653	11 480
8. Créanciers sociaux et fiscaux	2022	2021
Caisse AVS	9 437	135
Caisse LPP	3 856	–
Autres assurances sociales	2 254	–
Total créanciers sociaux et fiscaux	15 547	135
9. Comptes de régularisation passifs	2022	2021
Produits constatés d'avance	–	–
Charges à payer	8 210	9 450
Total comptes de régularisation passifs	8 210	9 450

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

10. Fonds affectés

Un tableau séparé détaillant les mouvements des fonds affectés est joint aux Etats Financiers.

10.1 Fonds affecté : Communication

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but de financer le développement de plans de communication et la recherche de fonds pour les associations membre du CAPAS, ainsi que pour la coordination et le pilotage de projets de communication.

10.2 Fonds affecté : Développement de projets

Sur décision de l'Assemblée générale du CAPAS du 24 mai 2018, un fonds de CHF 20'000.- a été affecté au développement des activités du CAPAS (base de données informationnelles, catalogue de compétences, conférences thématiques, recherches, développement de projets collectifs, organisation d'Assises thématiques, et autres). Ce fonds est ensuite alimenté ou utilisé sur décision de financeurs externes.

10.3 Fonds affecté : Organisation et pilotage

Le Fonds, alimenté par des subventions de collectivités publiques ou des dons privés, est affecté au soutien financier de l'organisation et le déploiement du pilotage du CAPAS.

10.4 Fonds affecté : Laverie

Le fonds, alimenté par une subvention du Canton de Genève (Département de la cohésion sociale), a pour but de financer le projet "laverie" géré par les associations suivantes : le Bateau Genève, le Caré, le Passage (Armée du Salut), avec le soutien des salons lavoirs Lavorent SA et du Département de la cohésion sociale, Genève.

10.5 Fonds affecté : Urgences

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but est d'apporter un soutien financier dans le cadre de situations d'urgences spécifiques et aux conditions suivantes : imprévisibles, ponctuelles, de terrain, destiné à financer une mesure répondant aux besoins d'un public précis. De façon subsidiaire au soutien qui peut être attendu de l'état et octroyé à un projet porté par une ou plusieurs associations.

10.6 Fonds affecté : Urgences Covid Loterie Romande

Le Fonds, alimenté par une contribution de la Loterie Romande, a pour but de venir en aide aux personnes affectées par les répercussions économiques et sociales de la pandémie ou précarisées par les mesures de lutte contre la propagation du Covid-19.

11. Fonds liés

2022

2021

Fonds lié : "Stratégie et Action"

Ce fonds est alimenté par des revenus ou par une allocation de dons sans affectation particulière réalisée par le Comité. Il est destiné à soutenir la stratégie et le déploiement de l'action du CAPAS.

Note annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

12. Subventions reçues	2022	2021
Canton de Genève - Département Cohésion Sociale	60 000	67 745
Ville de Genève - Département Cohésion Sociale et Solidarité	15 000	25 000
Autres Communes	500	1 000
Total subventions reçues	75 500	93 745
13. Dons reçus	2022	2021
Dons privés	1 000	2 000
Fondations	170 000	90 000
Total dons reçus	171 000	92 000
14. Charges de personnel	2022	2021
Salaires	86 332	21 802
Charges sociales	15 617	2 083
Honoraires Coordination	–	65 476
Autres frais de personnel	27 693	2 132
Total charges de personnel	129 642	91 493
15. Frais généraux	2022	2021
Frais de locaux	21 654	30 450
Frais administratifs et informatiques	29 018	27 829
Frais de communication	1 485	3 146
Amortissements	3 827	3 827
Total frais généraux	55 984	65 252
16. Produits / (charges) hors période		
Impôts, frais et intérêts, années 2016 à 2020	-348	–
Remboursement solde fonds affecté 2020	-150	–
Total Produits / (charges) hors période	-498	–
17. Rémunération des membres dirigeants		

Les membres du comité du Capas ne reçoivent pas d'indemnités ou de salaires pour leur engagement.

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE



Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

18. Autres informations	2022	2021
Nombre d'employés au 31.12, en EPT	1.5	0.2
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance		
Cotisations courantes	3 856	Néant
Cotisations non courantes	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevé d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Événement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant